

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 7 décembre 2018

3^{ème} Commission

N° CP-2018-11-3-4

Service instructeur

DIR - Direction des routes

Service consulté

Direction des Finances

Direction Europe, Attractivité et Aménagement

POLITIQUE A08 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES

(PROGRAMMES A283 - A284)

Résumé : Attribution de subventions aux collectivités dans le domaine de la voirie.

- Affectation d'un montant de 15 943 € pour 2 dossiers au titre de l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération (A283) au bénéfice de la Communauté de Communes PAYS RHIN-BRISACH et de la commune de WERENTZHOUSE ;

- Affectation d'un montant de 28 115 € pour 5 dossiers au titre de la Voirie Communale (A284), dans le cadre du Fonds de Solidarité d'Urgence au bénéfice des communes de DIEFMATTEN, LIGSDORF et VOEGTLINSHOFFEN.

Ces subventions ont fait l'objet d'un avis favorable de la 3^{ème} Commission réunie le 12 octobre 2018.

Dans le cadre des programmes de subventions de la politique A08 :

- ✓ L'affectation de l'autorisation de programme à hauteur de **15 943 €** est proposée pour les dossiers relevant du dispositif d'aides à l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération, tels que détaillés dans le tableau joint en annexe 1 au présent rapport ;
- ✓ L'affectation de l'autorisation de programme à hauteur de **28 115 €** est proposée pour les dossiers relevant du dispositif d'aides à la Voirie Communale dans le cadre du Fonds de Solidarité d'Urgence, tels que détaillés dans le tableau joint en annexe 2 au présent rapport.

La Commission Routes, Voirie et Infrastructures chargée de l'examen de ces programmes a émis un avis favorable pour la prise en compte de ces opérations, le 12 octobre 2018.

La Communauté de Communes PAYS RHIN-BRISACH, les communes de WERENTZHOUSE, DIEFMATTEN, LIGSDORF et VOEGTLINSHOFFEN ont transmis les ordres de service attestant du démarrage des travaux.

Au vu de ce qui précède, conformément au règlement financier départemental, je vous propose :

- d'accorder une subvention de :
 - ✓ **2 394 €** au bénéfice de la Communauté de Communes PAYS RHIN-BRISACH, pour l'évacuation des eaux pluviales le long de la RD 13 (rue d'Appenwihr) à HETTENSCHLAG ;
 - ✓ **13 549 €** au bénéfice de la commune de WERENTZHOUSE, pour l'aménagement de la RD 9 bis (Grand'Rue) ;
 - ✓ **926 €** au bénéfice de la commune de DIEFMATTEN, pour la réfection de la rue des Vergers ;
 - ✓ **4 270 €** au bénéfice de la commune de LIGSDORF, pour la réfection de la rue de Bendorf et d'un arrêt de bus ;
 - ✓ **5 312 €** au bénéfice de la commune de VOEGTLINSHOFFEN, pour la réfection de la rue de la Source ;
 - ✓ **3 065 €** au bénéfice de la commune de VOEGTLINSHOFFEN, pour la réfection de la rue des Vignes ;
 - ✓ **14 542 €** au bénéfice de la commune de VOEGTLINSHOFFEN, pour la réfection de la rue Saint-Nicolas.

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2018 de l'opération à hauteur d'un montant **15 943 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2018 de l'opération à hauteur d'un montant **28 115 €** sur le programme A284, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- de procéder au versement des subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT